

<http://montesquieu.ens-lyon.fr/spip.php?article872>



Documentation et méthode de travail de Montesquieu

Sur quelques sources prétendues du livre XIV de L'Esprit des lois

- Extraits, index, concordances des Ruvres complètes - Documents pour l'étude et la recherche -

Date de mise en ligne : dimanche 11 septembre 2011

Copyright © Montesquieu - Tous droits réservés

La transcription intégrale du manuscrit de *L'Esprit des lois* conservé à la Bibliothèque nationale de France constitue les tomes III et IV des *Ruvres complètes* de Montesquieu (C. Volpilhac-Augier éd., Oxford, Voltaire Foundation, 2008).

Les références de page renvoient à cette édition.

L'ensemble comprend des introductions et des annexes (p. I-CCLI et 897-929), permettant de comprendre les spécificités du manuscrit et les méthodes de travail et de composition de Montesquieu.

Chaque livre est accompagné d'une étude introductive approfondie : genèse, évolution, rapport avec l'imprimé et avec l'ensemble de l'oeuvre.

Sur quelques sources prétendues du livre XIV

On ne fera pas ici justice de toutes les affirmations définitives sur la place du climat dans le « système » de Montesquieu : depuis 1748, la démarche habituelle de la critique consiste à affirmer d'abord que Montesquieu donne comme base à *L'Esprit des lois* la suprématie incontestée du climat sur toute autre détermination [1] - ce qui pousse l'argumentation jusqu'à l'absurde, en rendant systématique ce qu'il voulait justement nuancer pour montrer combien une telle influence devait être corrigée, tant il lui semblait inutile de heurter frontalement comme d'ignorer ce qui apparaît comme une évidence. Le livre XIV est envisagé à la lumière d'une formule jugée définitive (« L'empire du climat est le premier de tous les empires », XIX, 13), qui fait oublier un principe énoncé dans le même livre XIX : « Plusieurs choses gouvernent les hommes : le climat, la religion, les lois, les maximes du gouvernement, les exemples des choses passées, les moeurs, les manières ; d'où il se forme un esprit général qui en résulte » (chap. 4) ; autrement dit, ce que Montesquieu définissait comme une simple relation d'antériorité (primus) est compris comme une supériorité hiérarchique (princeps) [2].

Dans un deuxième temps, on en vient à conclure qu'il n'est en rien original, puisque beaucoup d'autres auteurs avaient eux aussi proclamé l'influence du climat sur les corps et les âmes ; et de fait, depuis Hippocrate, il n'a pas manqué de grands esprits pour remarquer que le chaud et le froid n'étaient pas sans effets sur les hommes. Comme Montesquieu l'écrit lui-même : « A l'egart des objections que l'on a faites sur le climat elles sont asses pueriles il semble que j'aye inventé le climat et que je vienne aprendre aux homes messieurs il fait grand froid en Norvège et en Italie tres chaut remarques que les Allemans boivent beaucoup de vin du Rhein et les Espagnols tres peu de leur vin de Peralte [...] » [3].

Cette démarche critique est devenue plus complexe au fil du temps, et elle s'est affinée quand on a examiné les oeuvres qui, au XVIIIe siècle ou de manière générale à l'époque moderne, avaient pu susciter, orienter ou infléchir la pensée de Montesquieu. De surcroît, la connaissance des manuscrits et documents de travail de Montesquieu permettait de préciser les modalités de lecture, voire de confirmer ou d'infirmer telle hypothèse. Malheureusement, il semble que cette mine de renseignements ait plutôt égaré les commentateurs, incités à remonter aux sources d'une « théorie des climats » [4] qui risque bien d'en avoir beaucoup plus, ou beaucoup moins que le Nil. On s'efforcera ici de suivre les expéditions des critiques, à la recherche de la source mythique.

Les sources supposées (1) : Jean Bodin

Un des premiers noms qu'ils aient trouvé sur leur chemin est celui de Bodin, chez qui on a pensé trouver l'alpha et l'oméga de Montesquieu dès le XIXe siècle. Dedieu avait fait justice de cette interprétation [5], et il ne semblait pas nécessaire d'y revenir. Mais selon R. Shackleton, qui avait eu accès à la bibliothèque de Montesquieu, son exemplaire de l'ouvrage de Bodin, *Methodus ad facilem historiarum cognitionem*, « est copieusement marqué d'astérisques et souligné aux points précis du cinquième chapitre où Bodin expose sa théorie du climat . » [6]

Cet exemplaire n'existait pas exactement sous cette forme dans la bibliothèque de La Brède, désormais accessible grâce à la dation de Jacqueline de Chabannes, et connu (pour son état antérieur) par les catalogues de vente de cette bibliothèque (1926, I et II) ou le catalogue de La Brède. Néanmoins il est certain que Montesquieu a lu Bodin, au moins dans l'ouvrage qui reprend, avec d'autres textes, le *Methodus, Bodini Jo. et aliorum octodecim scriptorum tam veterum quam recentiorum artis historicæ penus*, qu'il possédait à La Brède [7] : non pas parce qu'on y trouve en effet d'innombrables soulignements et des notes, en particulier au livre V (ceux-ci ne sont nullement de l'écriture de Montesquieu, celle-ci étant manifestement plus ancienne), mais parce qu'on en trouve la trace dans le manuscrit de *L'Esprit des lois*, où il est cité comme référence car il renvoie à deux témoins importants dont Montesquieu pensait avoir besoin, Léon l'Africain et Alvar [8].

Mais qu'en tirer de plus ? Que Bodin ait servi d'intermédiaire pour ces auteurs qu'il cite fréquemment et que Montesquieu n'a sans doute connus que grâce à lui est certain [9] ; mais Montesquieu avait-il besoin de Bodin pour penser que les méridionaux diffèrent des gens du nord ? A lire le livre V, « Du jugement exact à l'égard des historiens » (où se trouve justement la référence à Alvar et à Léon l'Africain), on peine à voir ce qu'il pouvait en tirer de cohérent et d'utilisable, parmi des considérations astrologiques, une érudition antique si souvent démentie par les relations de voyages qu'il utilisait lui-même, une analyse physiologique faisant appel à la bile noire et à la bile jaune, ou des affirmations reposant sur des oppositions premières entre l'esprit et le corps, ou invoquant diverses qualités exclusivement morales ou physiques. Selon Bodin il existe trois zones géographiques, déterminant des caractères physiques (taille, couleur des yeux et des cheveux) et des tempéraments différents, en fonction d'une caractérologie fondée sur une tradition issue de l'Antiquité, où l'évidence le dispute au plus contestable, et où l'on trouvera aussi bien certaines affirmations générales de Montesquieu que des idées opposées aux siennes [10]. L'idée-force de Montesquieu, l'influence du climat sur toutes les institutions humaines, sur la vie politique comme sur la religion, et non seulement sur le tempérament individuel, assise sur une analyse physiologique, n'a rien à voir avec ce que l'on trouve chez Bodin. Ni l'ensemble ni le détail ne permettent de discerner ce que la lecture de Bodin aurait apporté à Montesquieu - il n'y aurait pas eu besoin d'y revenir sans cette trompeuse indication de R. Shackleton.

Les sources supposées (2) : John Arbuthnot

Vouée à un plus grand succès, la démonstration qui a pu être faite à propos de l'ouvrage d'Arbuthnot, *An Essay concerning the Effects of air on Human Bodies*, publié à Londres en 1733. Certes Montesquieu avait alors quitté l'Angleterre ; mais il avait toutes les raisons d'avoir fréquenté ce médecin proche de Chesterfield, Hervey et Bolingbroke [11], dont les préoccupations étaient si proches des siennes ; on a moins souvent noté qu'Arbuthnot était également l'auteur d'un *Essay concerning the Nature of Aliments and the Choice of them according to the different Constitutions of human bodies* (1732) [12], dont Montesquieu avait dû entendre parler au moins autant que de celui de 1733. L'effet de proximité est au moins frappant.

Joseph Dedieu avait attiré l'attention sur l'*Essay concerning the Effects of air*, en notant des rapprochements textuels très précis [13], fondés sur la comparaison terme à terme du texte de *L'Esprit des lois* et de la traduction française de l'ouvrage, parue en 1742 par les soins de Boyer de Pébrandié, sous le titre *Essai sur les effets de l'air*. R. Shackleton jugeait la démonstration convaincante sur un certain nombre de points (c'est dire qu'elle ne l'était pas pour plusieurs) : sur quatorze, « sept [sont] probables et un au moins est convaincant ». Il emprunte celui-ci à la traduction française ; il est capital car à lui seul il paraît suffisant à R. Shackleton pour prouver l'emprunt d'un corps d'idées plus vaste, voire de toute une démarche, ce qu'il fait en juxtaposant les citations d'Arbuthnot puis de Montesquieu :

« Un certain degré de chaleur, pas assez fort pour dessécher ou détruire les solides allonge et relâche les fibres ; de là l'abattement et la faiblesse qu'on sent dans les jours chauds [14] ». Montesquieu reprend [15] : « L'air chaud relâche les extrémités des fibres et les allonge. Mettez un homme dans un lieu chaud, il souffrira une défaillance de coeur très grande ; sa faiblesse présente mettra un découragement dans son âme. » [XIV, 2]

Dans un article consacré à l'évolution de la théorie des climats chez Montesquieu, antérieur à sa grande biographie de Montesquieu à laquelle nous avons emprunté les autres citations [16]

, il condense l'emprunt en un principe : « la théorie des fibres comme intermédiaires permettant aux qualités de l'air d'influer sur le corps humain », ce en quoi il est suivi par R. Derathé, qui assure ainsi à cette affirmation une belle diffusion [17]. Certes, Shackleton reconnaissait que cet intérêt pour les fibres était sans doute bien antérieur au séjour anglais (on en trouverait la trace dès ses conversations de 1729 avec Polignac à Rome [18]) et formulait un jugement prudent : « L'intérêt pour les fibres était à l'origine indépendant d'Arbuthnot ; il grandit entre 1733 et 1741, peut-être, mais sans certitude absolue, sous l'influence d'Arbuthnot » [19]. Mais l'identité de vocabulaire entre la traduction de 1742 et le chapitre de *L'Esprit des lois* supprimait toute espèce d'hésitation et l'incitait à voir là la véritable clé du livre XIV ; aussi dans la *Biographie critique* trouve-t-on cette formulation qui ne souffre pas de réplique : « Qu'Arbuthnot ait grandement influencé Montesquieu ne peut être mis en doute » [20], ce qui correspond exactement à la conclusion de 1955.

Cette certitude était telle qu'elle devait inciter Robert Shackleton (et c'est un aspect essentiel de l'article de 1955) à revenir sur ce qu'il venait d'écrire tout récemment dans son introduction aux « Chapitres et fragments de L'Esprit des lois » : *l'Essai sur les causes*, dont le manuscrit avait disparu depuis l'analyse sommaire qu'en avait produite Barckhausen, ne pouvait être postérieur à 1741 au plus tard [21] - or on sait qu'une grande partie de l'analyse physiologique développée au chapitre 2 du livre XIV vient en droite ligne de cet ouvrage. L'analyse fondée sur les « fibres » se trouve dans *l'Essai sur les causes...* La conclusion logique aurait dû être d'exclure toute influence proche ou lointaine d'Arbuthnot, du moins de sa traduction de 1742.

En l'absence du manuscrit, vendu en 1939 et considéré comme peut-être irrémédiablement perdu [22], R. Shackleton préfère mettre en doute ses propres conclusions et supposer une modification de *l'Essai sur les causes* après 1741 : « [...] bien qu'il ait été mis à contribution avant 1741 pour *L'Esprit des lois*, [*l'Essai sur les causes*] fut révisé après la publication de la traduction d'Arbuthnot, mais assez vite pour que le texte révisé ait été incorporé dans *L'Esprit des lois* en 1743 au plus tard. » [23]. Il est ainsi amené à distinguer quatre phases dans la genèse de la « théorie des climats », ou plutôt de la théorie des fibres :

- a) éveil de l'intérêt de Montesquieu pour l'influence de l'air sur le corps humain, entre 1729 et 1733 ;
- b) formation de la doctrine de l'esprit général, incluant parmi d'autres l'influence du climat, entre 1734 et 1741 ;
- c) élaboration détaillée de la théorie des climats, avec une attention particulière aux modalités de cette influence, à la lumière de l'Essai d'Arbuthnot désormais disponible en traduction française, en 1742.

Une quatrième étape, que nous envisagerons ensuite car elle élargit notablement le problème, serait postérieure à 1743.

Mais il importe de traiter d'emblée les premières phases, à la lumière de ce que nous savons maintenant des manuscrits et grâce aux éclaircissements qu'a apportés la dernière édition de cet ouvrage, au tome 9 des *Ruvres complètes*.

Climat et esprit général : l'hypothèse Espiard

L'examen du manuscrit de l'*Essai sur les causes* ne laisse aucun doute : il ne peut en aucun cas être postérieur à 1739, puisqu'il est de la main du secrétaire E qui quitte Montesquieu au début de cette année. Les rapprochements textuels jugés décisifs entre la version française d'Arbuthnot et l'*Essai sur les causes* puis le livre XIV sont le fait du hasard, ou plutôt d'une lecture toujours possible de la version anglaise de l'*Essay*, ou encore, et cela nous paraît plus vraisemblable, d'une inspiration commune, venue de la fréquentation de la même littérature médicale et de l'accès à une même information. En effet, quand il parle de « fibres » et de l'action de la chaleur ou du froid sur celles-ci, « Montesquieu suit [...] l'opinion des plus grands médecins de son temps, Borelli, Willis, Glisson, Boerhave et Winslow. La 'fibre' est pour tous l'élément fondamental qui constitue tout organisme, végétal ou animal. Elle ne sera détrônée qu'en 1830-1840, par la 'cellule'. » [24].

Ce qui ne signifie pas que Montesquieu ne doive rien à Arbuthnot ou plutôt aux idées qu'il adopte et professe, mais qu'il faut certainement reprendre la question à la lumière de l'histoire des théories physiologiques ; ne serait-il pas possible que disposant des mêmes sources, celles « qui constitue[nt] la science médicale la plus actuelle en 1730 » [25], les deux auteurs, qui avaient eu l'occasion de discuter ensemble, aient vu leurs conclusions se rejoindre, peut-être sans le savoir ?

Point n'était donc besoin de bouleverser une chronologie pour en établir une autre, qui valait beaucoup moins, et qui même ne résiste pas à l'examen. Shackleton avait fort justement remarqué qu'une grande partie des livres XIV à XVII était de la main du secrétaire H, qui selon lui fut au service de Montesquieu entre 1740 et 1743 ; or ces quatre livres reposaient en grande partie sur l'analyse initiale du livre XIV ; il fallait donc supposer qu'en l'espace d'un an Montesquieu les avait révisés à la lumière de la traduction de 1742 [26]. Nous savons maintenant que le secrétaire H n'est intervenu que de 1741 à l'été 1742 : qu'au-delà de juillet 1742, on n'en a plus trace dans la correspondance, le secrétaire K l'ayant manifestement remplacé. Une telle révision était impossible, ce qui est parfaitement cohérent avec le constat tiré du manuscrit de l'*Essai*.

Mais qu'en est-il de la quatrième et dernière phase, celle qui commence en 1743 et qui selon R. Shackleton s'achève en 1746 ? Elle est déterminée par l'influence, jugée déterminante, de l'ouvrage de l'abbé d'Espiard, *Essais sur le génie et le caractère des nations*, paru en 1743. Roger Mercier, dans l'article déjà cité, avait attiré l'attention sur ce savant oublié, mais il revient à R. Shackleton d'en avoir fait l'inspirateur direct de Montesquieu [27]. Ces *Essais*, dont le président Barbot, grand ami de Montesquieu, possédait un exemplaire, présentent selon lui des ressemblances étonnantes avec le texte de *L'Esprit des lois*. Shackleton se garde bien d'affirmer que tout ce qui relève chez Montesquieu du « génie des nations » et de l'influence des climats en est issu : il avait déjà formé bien des idées avant d'avoir accès à cet ouvrage ; mais la parenté de ses idées avec celles d'Espiard a dû le frapper et l'inciter à en faire le plus grand usage.

On pourrait revenir sur tous les rapprochements que Shackleton juge décisifs ; ainsi l'affirmation d'Espiard selon laquelle « le génie des peuples peut être considéré comme un effet ou comme une cause », ce qui serait étonnamment conforme aux idées de Montesquieu dans les *Considérations sur les [...] Romains* (lesquelles de toute manière ont été publiées avant les *Essais* d'Espiard) ; tout aussi frappante à ses yeux, car présentant une conformité incontestable avec la pensée de Montesquieu, serait l'affirmation de la primauté du climat (« le climat est de toutes les causes la plus universelle, la plus puissante »), mais aussi de la multiplicité des causes morales (« l'éducation [...] a de grandes influences sur le fond du génie » ; « L'état de la république et des arts, les récompenses, la manière de vivre en société et surtout avec les femmes, la religion, la guerre et la police achèvent le dénombrement des causes morales ») - il produit à titre de comparaison le texte de l'*Essai sur les causes* :

« Nous trouvons [l'éducation] chez les nations policées [...] il y a dans chaque nation un caractère général [...] il est produit par les causes physiques et par les causes morales qui sont la combinaison des lois, de la religion, des mœurs et des manières et cette espèce d'émanation de la façon de penser, de l'air et des sottises de la cour et de la capitale qui se répandent au loin » [28].

Or nous savons maintenant qu'il est antérieur ; mais faut-il discuter la chronologie de ces rapprochements, dont *aucun* ne nous paraît probant ?

Il en est de même pour la notion d'esprit général, dont Montesquieu a développé l'idée avant 1743, et qui selon Shackleton devrait être revue à la lumière de l'influence supposée d'Espiard : « le législateur éclairé étudie auparavant avec soin le naturel de la nation, afin de s'assortir à ces dispositions » ; de la même manière, le législateur chez Montesquieu doit se préoccuper des mœurs et y accorder les lois : c'est tout l'objet du livre XIX, « dont une grande partie fut écrite après 1743 » [29]. Cette affirmation est pour le moins approximative : sur quatre-vingts feuillets, seule une douzaine est écrite entre 1743 et 1746 et semble avoir été ajoutée après cette date (mains L2 et O), à quoi il faut ajouter dix-sept feuillets (sur vingt-trois) du très long chapitre 27 (26 dans le manuscrit), chapitre terminal qui applique à l'Angleterre les leçons de tout le livre et se trouve donc loin d'en poser le fondement [30] .

Encore une fois, il semble hasardeux de supposer une influence, non seulement en raison de la chronologie du manuscrit qui l'interdit pour l'essentiel, mais aussi parce que les idées agitées par Espiard ressemblent à celles que l'on trouve dans beaucoup d'écrits du temps ; que le législateur s'intéresse aux mœurs et pas seulement aux lois, que l'éducation joue un rôle important, que la société modifie l'individu, autant d'idées que l'on trouve en effet chez Montesquieu comme chez beaucoup de ses contemporains, mais qui ne nous retiendraient pas si elles n'étaient articulées chez lui de manière beaucoup plus originale, cohérente et approfondie.

Mais Shackleton a par la suite développé ce rapprochement, à l'occasion de sa biographie de Montesquieu, s'appuyant sur une « ressemblance particulièrement probante [qui] se rapporte au mot *climat* », dont le sens chez les contemporains de Montesquieu et d'Espiard « désigne seulement une situation géographique », une région, sans aucune connotation atmosphérique [31]. Shackleton citait le *Dictionnaire de l'Académie française*, qui selon lui n'attesterait ce sens qu'à partir de son édition de 1762 ; or « Montesquieu est le premier écrivain important à employer le mot climat au sens de temps [*weather*] ; mais Espiard le précède [...] Il est très vraisemblable que Montesquieu a été l'emprunteur. » (*ibid.*). Conclusion sans appel.

Cependant ce sens est loin d'être inconnu des dictionnaires, et donc de l'usage courant : nous le trouvons dès l'édition de 1718 du *Dictionnaire de l'Académie française*, qui sera recopiée par les éditions suivantes (y compris celle de 1762) :

« [...] On le prend d'ordinaire pour Région, Pays, principalement eu égard à la température de l'air. Climat chaud. Climat tempéré, doux, agréable. Heureux climat. Changer de climat. Passer dans un autre climat. Les climats froids. Les climats chauds. »

La ressemblance la plus « probante » n'est donc pas plus convaincante que les autres. Telle était d'ailleurs la conclusion qui s'imposait à la lecture de *l'Essai sur les causes* : la distinction entre « climats froids » et « climats chauds » introduisant des différences de tempérament s'y trouvait déjà amplement développée, à la base de tout le raisonnement. Et Montesquieu n'avait alors eu nul besoin d'Espiard, dont on peut désormais rayer le nom des sources possibles de Montesquieu - non sans se demander, après bien d'autres critiques, quel est l'intérêt d'une telle quête des « sources », qui apparaît toujours plus réductrice qu'éclairante : elle est surtout inspirée par le désir de chercher l'emprunt pour dénoncer le larcin, et non par l'espoir d'éclairer la pensée en identifiant ce que Montesquieu pouvait avoir à l'esprit quand il écrivait, ni par un souci de faire apparaître les parentés intellectuelles qui contribuerait à une histoire des idées ou des doctrines.

Un document inconnu

En suivant les découvreurs des sources du Nil, qui courent toujours le risque de se déborder comme lui, nous avons donc trouvé en tout et pour tout une dent d'or. Mais qu'avons-nous à proposer nous-même de plus convaincant ? Sur la « théorie des climats » ou prétendue telle, rien ; sur l'*Essai sur les causes*, quelques remarques purement factuelles, qui nous permettent de développer les suggestions que nous avons faites à Guillaume Barrera pour son édition de cet ouvrage [32]. Mais dans l'incalculable fonds de La Brède figurent deux feuillets découverts en 1877 et identifiés à juste titre comme « Notes du président de Montesquieu demandant à son libraire différents livres de médecine » [33], qui pourraient bien, une fois extraits de leur gangue, se révéler de véritables pépites. Ces notes autographes nous semblent très précisément correspondre aux recherches entreprises pour l'*Essai sur les causes*, et par là fournir des indications précieuses sur la documentation de Montesquieu - et peut-être un peu plus.

Télécharger le document en pdf :

http://montesquieu.ens-lyon.fr/IMG/pdf/Ms_2528.pdf

Les destinataires de ces listes sont deux libraires bien connus : Jacques Marie Barrois, gendre de François Didot, tient boutique quai des Augustins, près du pont Saint-Michel, à l'enseigne « à la Ville de Nevers » ; il a été reçu libraire en 1734. Ce repère chronologique permet d'identifier « Mr Cavalier » comme Guillaume Cavelier le fils (connu comme Guillaume III), libraire à Paris de 1702 à 1751 en étant d'abord associé à son père, Guillaume II ; il offre les Lettres persanes dans ses catalogues à partir de 1736 [34].

Dans quel ordre faut-il lire les deux feuillets ? Si le second est manifestement une réponse transcrite par Montesquieu (« Mr Cavalier a »), le statut du premier est plus ambigu. Il ne peut s'agir en fait, comme on va le voir, que d'une liste soumise à Barrois qui porte les réponses reçues de celui-ci. Pareille liste avait sans doute été adressée en parallèle ou peu de temps après à Cavelier.

Reprenons les éléments de cette liste. « Vieussens neurologie » ne peut être que Raymond Vieussens, *Neurographia universalis*, dont un exemplaire est présent dans le catalogue de La Brède [35], mais pas dans l'édition « de Geneve » qu'évoque la réponse de Cavelier : c'est donc à Barrois que Montesquieu l'a acheté - c'est pourquoi il nous semble que le premier feuillet est antérieur au second.

Il en est de même pour « Eustachi », qui doit désigner Bartolomeo Eustachi, et sans doute ses *Tabulae anatomicae* qu'on retrouve également à La Brède [36] : ces deux titres, biffés sur ce document, ont été inscrits dans le catalogue par le secrétaire E, donc avant le printemps 1739.

Mais continuons la liste : « Duverney sur l'oreille in:douse » est identifié par la réponse de Cavelier : « Duverney De organo auditus in quarto [...] le françois est in-douze il ne l'a pas françois » ; est ainsi mentionné Joseph-Guichard Duverney, *De organo auditus*, Norimbergae, impensis J. Ziegeri, 1684, in-4°, et *Traité de l'organe de l'ouïe*, Leide, J. A. Langerak, 1731, in-12. Autrement dit deux ouvrages qui ne figurent pas à La Brède ; mais justement, Montesquieu voulait la version française, que Cavelier ne peut lui procurer, comme sans doute Barrois.

« Valsalva sur l'oreille in quarto » doit renvoyer à Antonio Maria Valsalva, *De aure humana tractatus*, Trajecti ad Rhenum, G. van de Water, 1707, in-4°, qui ne figure pas davantage à La Brède que « Caspomi sur l'oreille in quarto », lequel renvoie sans guère de doute à Johann Friedrich Cassebohm, *Tractatus quattuor de aure humana*, Hagae Magdeburgicae, sumtibus Orphanotrophei, 1734-1735, 2 parties en un vol. in-4°.

« Lancisius sur le coeur in folio » serait plus énigmatique sans la réponse de Cavelier, qui évoque le détail des *Opera omnia* : on est donc orienté vers « Giovanni Maria Lancisi Opera, collegit ac in ordinem digessit Petrus Assaltus. Genevæ, 1718. In-4°, 2 vol. », car c'est sous ce titre que l'ouvrage apparaît à La Brède, une nouvelle fois inscrit par

le secrétaire E [37]. Mais le *De motu cordis* n'y figure pas ; Montesquieu aurait-il acheté quand même cet ouvrage ? En tout cas, ce titre de la liste n'est pas biffé, signe que ce n'est sans doute pas Barrois qui l'a procuré.

« Vesalius edition de Leyde » qui n'est apparemment pas fourni par Barrois pouvait l'être par Cavelier, qui a « Vesale en grand papier », soit André Vésale, *Opera omnia anatomica et chirurgica*, Lugduni Batavorum, apud J. Du Vivie et J. et H. Verbeek, 1725, 2 vol., in-folio [38]. Mais il ne se trouve pas à La Brède. Il est vrai que l'offre de Cavelier est exorbitante : on n'imagine guère Montesquieu déboursier cent livres (auxquelles il faut ajouter le prix de la reliure, puisqu'il est « en blanc ») pour un ouvrage d'une présentation luxueuse (« grand papier »), dont on ne trouve guère d'exemple dans sa bibliothèque.

En serait-il de même pour « Ruisch l'edition qui est en hollandois et en latin avec ses epitres » ? Barrois ne semble pas y avoir répondu, tandis que Cavelier propose « Ruisch imprimé en latin Amstredam avec les epitres », ou plutôt Fredericus Ruysch, *Opera omnia*, Amsterdami, 1737, 4 vol. in-4°, en quatre volumes, comprenant une série d'*Epistola problematica anatomica*. L'ouvrage coûte soixante livres ; Montesquieu ne s'est sans doute pas résolu à cette dépense, ou du moins le catalogue n'en porte pas trace - remarquons encore que le titre n'est pas rayé sur notre liste.

N'oublions pas Ridley « Londres en anglois » ; Cavelier ne pouvait l'offrir que dans l'« edition de Leide », sive Henry Ridley, *Anatomia cerebri complectens ejus mechanismum et physiologiam [...] ex anglico in latinum [...] translata*, Lugduni Batavorum, apud J. A. Langerak, 1725, in-8°, 1 vol. Ce que Montesquieu voulait était plutôt « *The Anatomy of the brain containing its mechanism and phisiology*. London, 1695. In-8°, 1 vol. ». Or l'ouvrage, dont le titre n'est pas biffé sur la liste, apparaît pourtant tel que nous l'avons retranscrit dans le catalogue de La Brède, inscrit lui aussi par le secrétaire E [39].

La correspondance avec Martin Folkes, président de la Royal Society, grand ami et correspondant de Montesquieu, éclaircit l'affaire. Dans une lettre du 19 août 1738, Montesquieu déclare : « Je vous supplie, en envoyant le Ridley, de vouloir bien y mettre le prix ; cette petite exactitude est nécessaire entre nous, sans quoi je serais gêné par de pareilles commissions [...] ». *The Anatomy of brain* était en langue originale, et Montesquieu, qui lit parfaitement l'anglais, ne pouvait que préférer cette édition à celle que lui proposait Cavelier. Comme ni Cavelier ni Barrois ne lui donnaient satisfaction, il s'est tourné vers son correspondant anglais, qui lui procure régulièrement mainte fourniture introuvable ailleurs qu'à Londres. Ces deux derniers ouvrages (Ruysch et Ridley) nous fournissent des éléments de datation irrécusables : à partir de la fin de 1737 (le temps que Montesquieu ait connaissance des *Opera* de Ruysch, datés de cette année) et avant août 1738.

Mais les livres parlent eux aussi : fait rarissime, un des exemplaires conservés dans le fonds de La Brède porte une date ; au tome II de l'ouvrage de Lancisius mentionné ci-dessus, figure l'indication « 1738 », dont on voit mal ce qu'elle pourrait désigner d'autre que la date d'entrée dans la bibliothèque. C'est donc très vraisemblablement au printemps ou au début de l'été 1738 que Montesquieu fait la tournée des libraires.

Reste cependant ce « Verreyen », 2e édition de Bruxelles in-4° et avec figures, qui recouvre manifestement Philippe Verheyen, *Anatomia corporis humani cum fig. edit. 2a*, Bruxellis, apud fratres t'Serstevens, 1710, in-4°, 2 vol. Il est lui aussi biffé ; or il figure dans le catalogue [40], mais il n'a pas été acheté en 1738 : il est inscrit par le secrétaire D, qui a quitté le service de Montesquieu en 1731. S'agirait-il d'une erreur ? Entre janvier et octobre 1738, Montesquieu réside à Paris ; il ne peut donc vérifier dans le catalogue ce qu'il possède à La Brède. « Malpighi » est lui aussi rayé, et justement donné par Montesquieu comme déjà acquis, du moins pour l'édition de Leyde ; de fait, il figure bien dans le catalogue, encore une fois de la main de E, même si cette fois l'achat a été antérieur à l'été 1738 : « Opera, Lugd. Bat. [P. van der Aa], 1687. In-4°, 2 vol. » [41] ; c'est dans celle-ci qu'on trouve le traité *De ovo incubato* [42]. Mais l'édition « folio de Londres 1687 » apparaît aussi dans la bibliothèque comme « Opera omnia, Londini, apud R. Scott, 1686. In-fol., 1 vol. » [43], l'approximation sur la date venant soit d'une confusion avec l'édition précédente, soit

d'une approximation ; et il est bien sûr inscrit par le même secrétaire E, comme un très grand nombre de titres d'ouvrages médicaux : quatre de Boerhaave [44], tous publiés chez Guillaume Cavelier (père), et ceux de Bianchi, Heister, Winslow, Stahl, Tachenius [45], auxquels il faut ajouter ceux du chimiste Lefèvre [46], mais aussi de géomètres ou de physiciens, parmi plusieurs dizaines de titres dus à la même main.

Parmi ceux-ci, retenons de Luis de Camões les « Lusiades [...] Poème sur la découverte des Indes orientales traduit du portugais par du Perron de Cast[e]ra. Paris, 1735. In-12, 3 vol. [47] », car son nom figure au verso du premier feuillet (sous la forme « Le Camoens »), précédé du titre biffé : « Scaligerana », qui désigne sans équivoque ce que le catalogue annonce comme « Scaligeriana edit. alt. Colon. Agrip., 1667. In-12, 1 vol. ». Or il n'était pas besoin d'acheter cet ouvrage, puisqu'il a été inscrit par le secrétaire D qui a dressé le catalogue avant 1731 [48]. C'est donc sans doute pour cela que ce titre a été biffé, comme nous l'avions suggéré pour celui de Verheyen.

Conclusion

Que faut-il en tirer finalement ? Vers le printemps et l'été 1738, sans se cantonner exclusivement aux lectures scientifiques (en témoigne son intérêt pour Camões et Joseph Juste Scaliger), Montesquieu cherche encore à acquérir toute une documentation médicale, destinée à compléter celle qu'il a accumulée depuis quatre ans, sans toutefois se résoudre à dépenser des sommes excessives. Tenons-nous là plusieurs des sources capitales pour l'*Essai sur les causes*, dont il faudrait allonger la période de composition, jusque-là restreinte à 1732-1736 ? On est tenté de le croire, puisque les ouvrages de Vieussens et Eustache ont effectivement servi à Montesquieu [49]. Mais si l'on considère *The Anatomy of brain*, il ne semble pas avoir été véritablement utilisé dans l'*Essai*, alors même que Montesquieu s'est acharné à le trouver. Les autres ouvrages demandés, qu'ils figurent ou non dans le catalogue, ne paraissent pas avoir été non plus nécessaires à une rédaction qui s'est prolongée au moins jusqu'au printemps 1738.

Nous en concluons que nous n'avons pas découvert la source ultime, qui apporterait des révélations sur l'*Essai sur les causes*. Mais il faut tout de même noter qu'en 1738, Montesquieu a souhaité continuer ses recherches, mais ne les a pas poussées jusqu'à leur terme, et en tout cas n'a pas fait avancer en ce sens l'*Essai sur les causes*. Serait-ce trop inférer de dire que l'*Essai* commençait à ne plus l'intéresser en tant que tel ? C'est durant la période 1738-1739 que Montesquieu, après plusieurs années consacrées à des lectures très différentes - relations de voyages, études sur le commerce, la politique, etc. - dont ne témoignent plus aujourd'hui que les *Geographica*, abandonne l'*Essai sur les causes* pour se lancer dans ce qui va devenir *L'Esprit des lois* et finalement retirer de l'*Essai* ce qui lui sera utile pour cet ouvrage, qui prend véritablement forme et se structure à partir de 1739 [50].

Ainsi, s'il était peu vraisemblable de penser à la suite de Shackleton que Montesquieu avait poursuivi en parallèle les deux oeuvres, il ne l'est guère davantage de supposer entre elles un hiatus de plusieurs années. C'est en travaillant à l'*Essai* que Montesquieu s'est porté vers *L'Esprit des lois*, et il n'y a pas lieu de supposer une rupture, voire une discontinuité de l'un à l'autre. L'analyse physiologique qui sert d'assise au livre XIV et l'examen des facteurs complexes et multiformes qui déterminent les comportements humains ne sont donc pas la résurgence tardive d'un travail auquel il aurait renoncé, dont il se serait désintéressé ou sur lequel il aurait buté jusqu'à le tenir pour un échec, avant de s'aviser un jour de l'usage qu'il pouvait en faire : ils constituent le prolongement immédiat de recherches qui, désormais placées dans une perspective infiniment plus ample, prennent un autre sens. L'*Essai sur les causes* court se mêler dans *L'Esprit des lois* pour s'y perdre, mais surtout pour lui donner l'élan d'une pensée neuve.

[1] Voir Gimat de Bonneval, *L'Esprit de L'Esprit des lois* (c. 1749) : « [...] On peut dans le siècle où nous sommes/ Par les seuls degrés du soleil,/

Calculer la valeur des hommes./ [...] Sur l'air réglez vos documents/ Un pays devient despotique,/ Républicain ou monarchique,/ Par la vertu des éléments./ La liberté n'est qu'un vain titre/ Le culte un pur consentement,/ Et le climat seul est l'arbitre/ Des dieux et du gouvernement. » On citera, plus sérieusement, l'abbé de La Porte (*Observations sur L'Esprit des lois*, 1751), et surtout toutes les critiques qui se déchaînèrent contre Montesquieu telles qu'on les trouve dans C. Volpilhac-Augier, *Montesquieu*, Paris, Presses universitaires de la Sorbonne, « Mémoire de la critique », 2003, p. 97-187.

[2] Voir la mise au point de Denis de Casabianca dans le *Dictionnaire électronique Montesquieu*, art. Climat, <http://dictionnaire-montesquieu.ens-lyon.fr/index.php?id=295>

[3] Bordeaux, BM, ms 2506/1, f. 7r (*Défense de L'Esprit des lois, Ruvres complètes*, t. 7, Lyon-Paris, ENS Editions - Classiques Garnier, 2010, p. 344-346 : « [Réponses aux objections sur le climat] »). Il s'agit de la première version (autographe) d'une réponse aux critiques que Montesquieu adoucit au fil des corrections.

[4] Il serait intéressant de savoir quand cette expression s'est imposée à la critique ; sa seule existence ne relèverait-elle pas déjà de la pétition de principe ?

[5] Ouvr. cité, p. 210-212.

[6] Shackleton, *Montesquieu. Biographie critique*, Grenoble, PUG, 1977, p. 238 ; la première édition, en anglais, était parue à Oxford en 1961.

[7] *Catalogue*, n° 2657, conservé dans le fonds de La Brède sous la cote 1111.

[8] Livre XIV, t. III, f. 180v ; il en est de même dans un des manuscrits de La Brède (2506/8, f. 11r). Dans l'imprimé, tout renvoi à ceux-ci comme à Bodin a disparu. Voir sur ce point « *L'Esprit des lois : work in progress* » ? [L'Esprit des lois : work in progress ?](#)

[9] Montesquieu a dû se reporter à la page de Bodin (p. 101 et non 52 comme il l'indiquait) après l'abandon du manuscrit : l'imprimé de 1748 présente un passage qui évoque l'absence de peste en Italie avant Pompée, dont il est question à la même page du Methodus (*La Méthode de l'histoire*, trad. Pierre Mesnard, Paris-Alger, Les Belles Lettres, 1941, p. 90).

[10] On rappellera les pages fondamentales de Jean Ehrard sur ce sujet (*L'Idée de nature en France dans la première moitié du XVIIIe siècle* [1963], Paris, Albin Michel, 1994, p. 692-696).

[11] On peut ajouter qu'Arbuthnot et Montesquieu étaient également tous deux membres de la Royal Society. Sur l'ensemble de ce point, les remarques de R. Shackleton nous paraissent entièrement pertinentes : voir Shackleton (1977), p. 238-239.

[12] Cité par Guillaume Barrera dans son édition de *l'Essai sur les causes*, OC, t. 9, 2006, p. 219.

[13] Ouvr. cité, p. 212-227.

[14] Page 59 de la traduction de 1742, selon Dedieu ; les italiques sont dues à Dedieu et sont reprises à l'identique par Shackleton.

[15] Cette fois, c'est nous qui soulignons. Plus prudemment, Roger Mercier juxtaposait les théories respectives d'Arbuthnot et de Montesquieu (« La théorie des climats des *Réflexions critiques* à *L'Esprit des lois* », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 53, 1953, p. 17-37 et 159-174, ici p. 168-170).

[16] R. Shackleton, « The Evolution of Montesquieu's theory of climate », *Revue internationale de philosophie* 33-34 (1955) p. 317-329, ici p. 323 (toutes les traductions de cet article sont nôtres.)

[17] *L'Esprit des lois*, éd. R. Derathé, Paris, Classiques Garnier, 1973, t. I, p. 498.

[18] Rien n'atteste cependant que soient dues à Polignac les réflexions consignées dans les *Pensées*, n° 1187, dont argue Shackleton.

L'ensemble du raisonnement aurait besoin d'être vérifié sur ce point, ce qui ne peut être fait ici.

[19] Art. cité, p. 324.

[20] Ouvr. cité, p. 238.

[21] *Ruvres complètes*, éd. André Masson, t. III (1955), p. 572, note a. C'est même *L'Esprit des lois* qui permettait de fournir un terminus post quem non, car ce chapitre est de la main du secrétaire G, qui quitta Montesquieu en 1741 (nos analyses ont confirmé sur ce point celles de R. Shackleton).

[22] Après un passage en mains privées, il ne réapparaît qu'en 1957 lors d'une vente à l'Hôtel Drouot ; il est depuis 1960 la propriété de l'université de Yale (Beinecke Library) : voir l'introduction de P. Rétat, OC, t. 9, p. 205.

[23] Art. cité, p. 325.

[24] G. Barrera dans *Essai sur les causes*, note 5 p. 219

[25] G. Barrera, introduction, p. 213.

[26] « The evolution of Montesquieu's theory of climate », p. 324.

[27] « The evolution [...] », p. 325

[28] OC, t. 9, p. 248-254.

[29] « The evolution [...] », p. 328.

[30] De surcroît, cette transcription de O, très soignée et se raccordant à une rédaction H, correspond manifestement à un recopiage : il est peu probable que la composition de ce chapitre ne soit pas antérieure.

[31] Shackleton (1977), p. 239-240

[32] Page 239, note 74.

[33] Ms. 2528. Dimensions : f. 1, 151 x 176 ; f. 2 : 210 x 163. Traces de pliure sur les deux feuillets.

[34] Voir ce catalogue, sous la cote BNF [Q 8616] ; il avait donc des raisons particulières d'être en relation avec Montesquieu (cité par Edgar Mass, « Les éditions des *Lettres persanes* », *Revue française d'histoire du livre* 102-103, 1999, p. 19-55, ici p. 25) ; mais il ne faut sans doute pas surestimer ce fait : les *Lettres persanes* étaient d'un bon rapport, et avaient de quoi attirer les libraires.

[35] *Catalogue*, n° 1274 : Lugd. [apud Joannem Certe], 1716 ; in-fol., 1 vol. (exemplaire vendu en 1926).

[36] *Catalogue*, n° 1242 : Bartolomeo Eustachi, *Tabulae anatomicae notis illustravit Joannes Maria Lancisius. Editio Romana altera. Romae [sumptibus Laurentii]*, 1728 ; in-fol., 1 vol. (exemplaire vendu en 1926. C'est le volume dans lequel a été trouvée cette note ; voir Louis Desgraves, *Inventaire des documents manuscrits des fonds Montesquieu de la bibliothèque municipale de Bordeaux*, Droz, 1998, n° 29.)

[37] *Catalogue*, n° 1137 ; ces deux volumes sont conservés dans le fonds de La Brède, n° 1585 et 1586.

[38] Une édition de la *Chirurgia magna*, 1725, est en un seul volume.

[39] N° 1260.

[40] *Catalogue*, n° 1271 (vendu en 1926).

[41] *Catalogue*, n° 1151 ; volumes conservés dans le fonds de La Brède, n° 1563 et 1564

[42] Tome II, p. 73-84.

[43] *Catalogue*, n° 1254.

[44] N° 1048-1051 du *Catalogue*.

[45] Respectivement n° 1233, 1249, 1275, 1351, 1352-1353.

[46] N° 1334.

[47] N° 2007.

[48] N° 2354 ; le titre erroné de la première édition, *Scaligeriana* (1666), est corrigé dès la seconde en *Scaligerana* (Francine Wild, *Naissance du genre des Ana (1574-1712)*, Paris, Champion, 2001, p. 15, note 1) ; le secrétaire D a pourtant sous les yeux la page de titre de celle-ci.

[49] Voir la note 74, p. 239, de G. Barrera : « Ici, Montesquieu a visiblement sous les yeux les tables d'anatomie d'Eustache [...] et les travaux de Vieussens [...] »

[50] Voir ci-dessus notre introduction, 4e partie, et l'annexe A5.